POC 2024

Objectifs

Afin de soutenir la recherche, la Région wallonne a octroyé à SynHERA une enveloppe permettant de mettre en place un fond de maturation des résultats de la recherche.

Le but de ce fond est de pouvoir démontrer la faisabilité d'une recherche concrète, mais toujours incomplète.

Soumission : 18 octobre 2024
Durée : 18 mois maximum.

Porteur(s) : Centre de Recherche, Haute Ecole

Conditions d'éligibilité

- Les projets soumis doivent avoir déjà fait l'objet d'une subvention du Service Public de Wallonie – EER;
- Le fond de maturation doit viser à établir une preuve de concept s'inscrivant en aval de résultats probants et en amont de l'étape de valorisation de ces derniers;
- L'introduction du présent formulaire

Mots-clés

Agroalimentaire, Agronomique, Paramédicale, Proof of Concept, Technique

Budget

Enveloppe globale de 132.000 EUR pour tous les projets introduits.

Contacts SynHERA

- Aubin de Perthuis (deperthuis.a@synhera.be)

Bailleur de fonds

- **SPW EER**

Critères de sélection

Les projets soumis seront évalués sur base des critères suivants :

- Etat de maturité des résultats du projet ;
- Marché visé par les résultats et impact de la technologie sur ce marché;
- Valorisation envisagée pour le projet.